

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 9 (1981)
Heft: 1

Rubrik: Pages valaisannes
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages valaisannes

ACTIVITES DES "AMIS DU PATOIS" DE FULLY

pendant l'année 1980

Je commencerai par notre soirée théâtrale du 16 février 1980. Grâce à la désopilante comédie "I fi pâ bon dê vèni chò", de Marcial Ançay et à l'appui généreusement accordé par le groupe folklorique "Li Rondeniâ" et le groupe théâtrale de "Lé pécca fave dê, Ledde" (Liddes), cette soirée connut un très grand succès. A cette occasion, le public put entendre aussi le chœur des Patoisants ainsi qu'une production du mini-choeur des mini-patoisants ! La comédie "I fi pâ bon dê vèni chò" fut présentée à Leytron et à Saxon avec le même succès.

Le 13 avril, à Sion, quatre de nos membres présentèrent les travaux suivants sur le thème de l'année "L'eau" : "Les inondations du Rhône", "Le torrent", "L'eau source de vie", "L'eau moyen de communication entre les hommes". Ces travaux ne faisaient pas l'objet d'un concours.

Le 18 mai, notre groupe participa au grand cortège du festival des fanfares du P.D.C. à Fully. Nos deux chars : "Le travail de la vigne" et "La brisolée à Fully" obtinrent un vif succès.

Le vendredi 4 juillet notre comité a eu l'insigne honneur de recevoir dans nos murs M. Schülé, professeur de langues à l'Université de Neuchâtel et quelques étudiants spécialisés dans l'étude des dialectes.

Le 3 août, ce fut notre sortie annuelle à Dranse (Liddes). Favorisée par un grand beau temps, cette journée fut une réussite et laissera un beau souvenir aux 50 participants.

Le 23 août, 19 membres participèrent à la magnifique fête cantonale des Patoisants organisée par la Société "Lè Partèchiou" de Chermignon d'en Haut. Trois sociétaires se présentèrent sur scène et se produisirent avec : "La dière", "A cò l'ê le Léman ?" et le chant "Noutre Velâdze". Ces productions furent appréciées du très nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Le 14 octobre, une sortie-grillade fut offerte aux mini-patoisants pour les récompenser pour leur bonne volonté lors de la préparation de la comédie et du chant que le public put voir et entendre lors de la soirée du 16 février 1980.

A la mi-novembre, la troupe théâtrale se mit au travail pour apprendre la comédie "Le voyâdze dê nohiê dê Mouësi ê Madèlène", de Martial Ançay. Cette comédie sera présentée au public lors de la soirée théâtrale du 14 février 1981.

Quelques sociétés préparent des travaux qui seront présentés au Concours des Patoisants Romands et Valdôtains 1981.

Voilà, succinctement résumées les activités des "Amis du Patois" de Fully, durant l'année 1980.

Abel Carron

PO RIRE ON BOKON — POUR RIRE UN PEU !

UN SINGULIER POSTE DE COMMANDEMENT !

Un couple n'allait pas trop bien. L'homme buvait et, lorsqu'il rentrait ivre le soir à la maison, c'était toujours la dispute avec sa femme.

Un soir, la querelle s'envenima à tel point, qu'après un échange de gros mots, les deux époux en vinrent aux mains. Malheureusement pour l'homme, sa femme se trouva être beaucoup plus forte que lui et elle en profita pour administrer une bonne correction à son ivrogne de mari. Surpris, épouvanté, l'homme ne trouva rien de mieux à faire que de se réfugier sous le lit. Alors, sur un ton qui n'admettait pas de réplique, sa femme lui cria :

— je te donne l'ordre de sortir de là !
Sur le même ton, l'homme lui répondit :

— Non, je ne sors pas ! Chez moi, c'est moi qui commande !!!

ON DROLE DE POUOSTE DE QUEMANDEMIN !

Onna coble vajai pâ troua bien. L'homme bêyai ê, quan i rintrâve chou le ni a maiyon, i l'ére toti la dépyète avoui la fêne. On ni, la tseïncagne l'ê étâye tellamin inveremâye qu'apri on'ébsandze dê grô mouò, li dou j'époeü nin chon vènu i man. Mâlhêreujamin pouò l'homouë cha fêne ché trêvâye être bien piyè hyaute què hüy ê l'in n'a profito pouò baüyè onna bouène couèrêchon a chon choulon d'époeü. Chepraï, épouòvinto, l'homouë l'a rin tròvo dê mioeü a fire què dê ché catsè djè la thioeütse. Adon, chu on ton que l'admêtai pâ dê rebreque cha fêne l'a criyo hiyai :

— T'ê baiye l'òdre dê chòrti dê li !
Chu le mimouë ton, l'homouë l'a repondu hiyai :

— Na, i chòrte pâ ! Intsè mê i l'ê hiyè que quemande !!!

Abel Carron, Fully.